

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 17 JUIN 2019

Date de convocation des conseillers : 17/06/2019

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; M. Cédric PATE ; M. Jean-Claude BUCHELER ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Nicolas POIRET ; M. Michel PAQUET ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT ; M. Bernard MAIRIEN.

Absents excusés : Mme Marie-France KUBIAK ; M. Joseph MALCORPS ; M. Maurice JEANNELLE ; M. Jean-Luc PETRE.

Autre : / M. Jean-Pierre TAYOT décédé le 15/06/2019.

Conseillers Départementaux et autres invités :

M. Hugues MAHIEU (excusé), Mme Brigitte LOIZON (présente), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

1) Préparation des commissions de secteur et du Conseil

- Le Conseil est reporté le jeudi 4 juillet à 20h à Warnécourt (le 2 juillet match demi-finale du mondial féminin de football).
- Reprise du Contrat de territoire avec le Département. Un programme d'opérations 2019 est à établir lors des commissions de secteur avec les communes sur la base d'une dotation d'aide au maximum de 500 000 € (car dotation restante 2019-2025 de seulement 1 897 950 €).

2) Attribution marché de travaux aménagement Zone Artisanale de Lucquy

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, les attributions suivantes sont votées à l'unanimité :

Lot 1 : voirie et réseaux divers à SA Richard pour 110 269 € HT

Lot 2 : alimentation eau potable à SARL Luzurier A et C pour 5 212 € HT

Lot 3 : éclairage public à SAS FME pour 21 985 € HT

Avec le plan de financement :

Coût total	197 970 €
Subvention Etat (DETR)	50 990 €
Subvention Département (Contrat de territoire) 25%	49 492 €
Reliquat subvention TIDL (Etat)	5 000 €
Vente des terrains (4 481 m ² à 10 €)	44 810 €
Reste à Charge	47 678 €

3) Rénovation Relais de Poste de Launois (2^{ème} tranche)

3.1) Avenant n°2 contrat de maîtrise d'œuvre

Le Bureau valide à l'unanimité cet avenant n°2 en :

- fixant le forfait provisoire de rémunération à 44 246.25 € (9.5% de l'estimatif)
- retenant le montant de 3 920 € HT pour étude diagnostic des éléments du patrimoine du corps des logis à la demande de l'architecte des bâtiments de France.

3.2) Travaux de sauvegarde d'une cheminée

Le Bureau valide à l'unanimité ces travaux supplémentaires pour 3 993.20 € HT en sollicitant une aide de 30% de la DRAC.

4) Construction Maison de Santé de Signy : avenants lot 1, 5 et 6

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, le Bureau valide à l'unanimité les avenants suivants :

- avenant n°1 lot 1 VRD : + 2 970 € HT pour récupération des eaux de voirie sur le parking,
- avenant n°1 lot 5 menuiserie isolation : - 2 818.60 € HT pour suppression de prestations (cloison, placards, éviers) et + 5 520 € HT pour protection des murs des couloirs (soubassement) soit au total plus-value de 2 701.40 € HT,
- avenant n°1 lot 6 plomberie : + 2 806.79 € HT (modification des fournitures d'éviers).

5) Construction Crèche d'Attigny : avenant lot 1

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, le Bureau valide à l'unanimité l'avenant n°1 lot 1 terrassement VRD + 1 477 € HT (modification des cheminements en enrobé).

6) Conventions de partenariat pour intervenant social en compagnie de Gendarmerie

Le Bureau valide à l'unanimité :

- l'engagement d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse pour la mise en place d'une intervenante sociale à la compagnie de Revin concernant Signy L'Abbaye et Thin le Moutier avec une participation de 543 € par an (sur coût de 40 003 €).
- l'avenant à la convention de partenariat pour la compagnie du Rethémois qui est reprise par la Communauté de Communes du Pays Rethémois (anciennement partenariat CCAS de Rethel).

7) Pack d'essai couches lavables : caution pour prêt aux familles

Le Bureau valide les modalités de ce prêt dans le cadre de notre régie avec une caution de 30 € pour prêt d'essai de 15 jours à 1 mois.

8) Aides aux associations pour évènements

Le Bureau valide les aides forfaitaires suivantes à l'unanimité :

- Fête des cerises les 29 et 30 juin 2019 au Chesnois-Auboncourt par Vallée Animation aide de 1 500 € sur budget de 27 230 €,
- Jazz sous les halles de Warnécourt, Wasigny et Chesnois-Auboncourt en août par De Bouche à Oreilles aide de 1 000 € sur budget de 4 070 €,
- Festival Ardenn'Rock les 5, 6 et 7 juillet à Signy-L'Abbaye par Ardenn'Rock aide de 3 500 € sur budget de 85 150 €,
- Décentralisation du festival de marionnettes à Attigny par FJEP du 30 septembre au 4 octobre aide de 1 500 € sur budget de 5 900 €,
- Journée de l'image le 25 août au Mont de Jeux par « Images d'Origine » aide de 600 € sur budget de 3 880 €.

9) Chantier du patrimoine de l'église de Lametz : avenant à la convention

Le Bureau valide à l'unanimité cet avenant de 6 jours supplémentaires (1 590 €) pour retrait des soubassements en béton.

10) Avenants marchés de travaux d'aménagement de logements :

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, le Bureau valide à l'unanimité les avenants suivants :

- avenant n°1, lot 1 gros œuvre logement de Singly moins-value de 2 045 € HT pour prestations supprimées (abri de chantier, calfeutrement, linteaux),
- avenant n°1 lot 7 électricité logement de Givry sur Aisne : + 309 € HT pour modification spots (LED) et antenne TV,
- avenant n°1 lot 2 charpente logement de Givry sur Aisne : moins-value de 800 € HT pour modification implantation VMC et plus-value de 780 € HT pour réfection rive sud toiture soit moins-value de 20 € HT.

11) Fixation du loyer du logement de Givry sur Aisne

Le Bureau fixe le loyer à 455 € Hors Charges pour ce logement T3 de 66 m².

12) Participation rencontre TEPOS du 25 au 27 septembre à Clamecy

Le Bureau autorise l'indemnisation des frais de déplacement, d'hébergement et restauration des élus participants pour cette rencontre sur les actions innovantes des transitions énergétiques.

13) Renouvellement des conventions Plan Climat Energie Communal

Le Bureau décide le renouvellement de ces interventions avec l'ALE pour les communes de Guignicourt sur Vence, Poix Terron, Ecordal, Chesnois-Auboncourt, Signy L'Abbaye, Villers le Tilleul et Yvernaumont avec une participation de 25 % sur 3 ans de la Communauté de Communes.

14) Convention de mandat avec la commune de Coucy pour engagement du programme de travaux commun avec Lucquy d'assainissement collectif

Le Bureau donne un avis favorable à l'engagement de celle-ci (qui ne pourra être délibérée qu'après révision des statuts de la Communauté de Communes).

15) Choix de l'organisme bancaire pour 1^{ère} tranche 2019 d'emprunts

Le Bureau retient à l'unanimité l'offre la mieux disante de la banque postale pour les prêts suivants à échéance annuelle constante :

- 85 000 € sur 20 ans pour aménagement logement Givry sur Aisne, taux fixe de 1.08%,
- 85 000 € sur 20 ans pour aménagement logement de Saulces-Monclin, taux fixe de 1.08%,
- 300 000 € sur 20 ans pour construction Maison de Santé de Signy L'Abbaye, taux fixe de 1.08 %,
- 75 000 € sur 5 ans pour aménagement Zone Artisanale de Lucquy, taux fixe 0.29%.